



Édition du vendredi 23 octobre 2026

Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais (SEECO)
Le journal qui Dérange, 100% garanti, 100% gentil gentil !

UN JOURNAL SYNDICAL, QU'OSSA ÇA ?



de se poser des questions sur notre journal, son contenu et son mandat.

Voici quelques questions que nous avons abordées lors de nos discussions :

- Qu'est-ce que le Plus-Mot ?
- Qu'est-ce qu'un journal syndical ?
- À qui s'adresse notre journal syndical ?
- Quelles sont les limites à ne pas franchir ?

Qu'est-ce que le Plus-Mot ?

Le Plus-Mot est un journal syndical local, produit par un comité formé par des membres volontaires et bénévoles du SEECO. On pourrait le comparer au journal Le monde ouvrier, publié depuis 1916 au Québec ou au journal Le Point syndical de la CSN, publié 4 fois l'an et disponible sur le site de la CSN. Par son esprit, on pourrait aussi le comparer à L'AUT'JOURNAL, un journal indépendant, indépendantiste et progressiste, qui parfois peut provoquer certains lecteurs, ou même à la revue sociale et politique À Babord, sans trop vouloir

Suite de l'article en page 2

NOS ARTICLES

Un Journal Syndical, Qu'ossa Ça ? (spécial 40 ans)	1
Résumé de l'AG du 14 octobre 2026	3
Nouvelles locales	6
Info-comité et Comité QUEER	7
Retour sur la journée sur l'environnement	9
À quoi s'attendre de notre nouveau gouvernement ?	10
Comité Femmes - y aura-t-il une fin ?	11
Syndicalisme international	12
Concours du dernier numéro	13
Courrier des membres	14
Nouveau concours	14
Pendant ce temps au SEECO	15

Le 40^e anniversaire de notre journal approche à grands pas ! Quarante ans d'information syndicale, ce n'est pas rien ! C'est en effet en 1987 que paraissait le tout premier Plus-Mot. Pour souligner cet anniversaire, le Comité Plus-Mot vous prépare, pour 2027, un voyage dans le temps, à la découverte des préoccupations, des revendications et des grands dossiers qui ont marqué les pages de notre journal syndical au fil des décennies.

En attendant de vous faire découvrir cette riche histoire nous vous proposons aujourd'hui, en guise d'apéritif, un premier article qui nous ramène aux origines du Plus-Mot. Une occasion de découvrir les idées qui ont inspiré sa création et les principes qui, près de 40 ans plus tard, continuent de faire de notre journal syndical une publication appréciée de ses lectrices et lecteurs.

Lorsqu'elles lisent le Plus-Mot, certaines personnes rigolent, d'autres sont informées sur des sujets variés, plusieurs apprennent des choses pertinentes concernant leurs droits, alors que quelques lecteurs éprouvent d'autres types de sentiments.

Après près de quarante ans d'existence il est pertinent

Suite de la une...

valoriser notre travail.

Notre journal s'est aussi appelé Delta, La Longue-vue, Le Contrepoint et l'Inquisiteur dans le passé, avant d'adopter le nom de Plus-Mot en 1987.

Les mandats du comité de rédaction sont les suivants :

- Informer régulièrement les membres du SEECO de tout sujet d'intérêt syndical ;
- Permettre l'expression de différents points de vue sur tout sujet d'intérêt syndical, social ou tout autre sujet qui nous intéresse en tant qu'enseignant(e) ou qui s'intéresse à l'enseignement;
- Réserver une section aux messages officiels de l'Exécutif du SEECO :
- Déterminer une ligne éditoriale.

Qu'est-ce qu'un journal syndical ?

Le grand dictionnaire terminologique, publié sur le site de l'Office québécois de la langue française, définit le journal syndical comme suit :

« Publication destinée aux membres d'une centrale syndicale ou d'une union et qui rapporte l'activité des syndicats affiliés, fournit des renseignements sur le contenu des conventions collectives, diffuse les déclarations des chefs syndicaux, énonce la politique générale des centrales syndicales et du mouvement ouvrier en général, exprime l'opinion des travailleurs syndiqués sur des questions d'intérêt général. »

[Une note pertinente](#) est ajoutée à cette définition :

« Tout en étant d'abord un organe visant à stimuler la solidarité entre les membres, le journal syndical présente les événements et les nouvelles de façon à faire ressortir autant que possible l'importance du rôle de l'action syndicale dans la communauté. »

Cette définition et cette note complémentaire décrivent bien ce qu'est le Plus-Mot et représentent bien ce que nous faisons comme travail dans le comité éditorial. En effet, à chaque publication, nous fournissons des renseignements à nos membres concernant les activités syndicales diverses et nous tentons, du mieux possible, de stimuler la solidarité syndicale de nos membres, parfois en utilisant l'humour, en posant des questions de façon directe, en exposant nos mécontentements ou en dénonçant ce que nous jugeons dénonçable.

Il est important ici d'ajouter que le Plus-Mot n'est pas comme le journal Le Rassembleur du CO, tout comme le Devoir n'est pas le Radiojournal. Le Rassembleur a

pour mission de rassembler les nouvelles du mois pour éviter d'envoyer 1001 courriels à la population du CO. Il est bien fait, bien conçu et organisé, et est très utile, tout comme le Radiojournal, qui rassemble les informations de la journée en 7 minutes 34. Dans le Plus-Mot, on doit aller plus loin, on exprime les opinions des travailleurs et travailleuses, donc des membres, et on fait ressortir l'importance du rôle de l'action syndicale dans notre communauté. Ça, c'est plus que de l'informations...

À qui s'adresse un journal syndical ?

Le Plus-Mot s'adresse d'abord et avant tout aux membres du SEECO, c'est-à-dire aux enseignantes, enseignants, chargées et chargés de cours du Cégep de l'Outaouais. Notre journal syndical local s'adresse donc à 600 personnes membres du SEECO.

Cependant, nous savons que notre Plus-Mot est lu par d'autres personnes qui ne sont pas des membres du SEECO, et nous en sommes flattés. Nous remercions ces personnes lectrices de leur intérêt, mais nous tenons tout de même à réaffirmer que notre journal syndical local est conçu et pensé pour nos 600 membres. Ne vous en déplaise, notre Plus-Mot n'est pas un conte pour tous.

Quelles sont les limites à ne pas franchir ?

Évidemment, il y a des limites à ne pas franchir en tant que journal syndical, nous en sommes conscients. Premièrement, nous ne devons pas utiliser la diffamation ni les injures dans nos propos. Nous critiquons les décisions prises par une direction, mais il ne serait pas éthiquement acceptable de critiquer personnellement la ou les personnes directement. Nous faisons attention à la vie privée des gens dont nous parlons dans nos propos. Il serait irrespectueux et déplacé, par exemple, d'exposer qu'un membre de la direction ou qu'un employé de soutien passe ses soirées à boire de l'alcool dans un lieu sombre de Gatineau... Cette information n'apporterait rien à un débat ni à un sujet d'actualité syndicale. Le Plus-Mot n'est pas un journal à potins ni un hebdo police, loin de là.

En conclusion, nous aimerions remercier nos lectrices et lecteurs pour leur soutien et leur fidélité au fil des années. Si jamais vous avez des suggestions ou des commentaires, écrivez-nous, vous lire est un plaisir.

Dominique Germain,
pour le comité du Plus-Mot.

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 OCTOBRE 2026

MOT DU PRÉSIDENT DE L'EXÉCUTIF

Le président du SEECO, Christian Bernier, a ouvert l'assemblée en soulignant avec satisfaction la forte participation des membres, particulièrement appréciée en cette période de mi-session où les enseignantes et les enseignants ont généralement fort à faire.

Il a également rappelé qu'une bonne partie de l'assemblée serait notamment consacrée à la nouvelle Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), un dossier qui a fait l'objet de nombreuses consultations au cours des derniers mois et pour lequel les membres attendaient avec intérêt la poursuite des discussions. Comme le temps d'AG est compté, il a souhaité que le plus de temps possible soit consacré à débattre de cet important document. Il a donc terminé en souhaitant une bonne assemblée à toutes et à tous.

ACCUEIL DES NOUVELLES ET DES NOUVEAUX MEMBRES

Le SEECO accueille de nouveaux membres :

Maxime Arbic (SPU), **Esteban Bernier-Acuna** et **Frédérique Vaillant**, **Mylène Mongeon** (Éducation physique), et **Stéphanie Ghosn** (biologie).

On leur souhaite la bienvenue!

ÉLÉCTIONS

Des postes étaient à pourvoir au sein du Comité pour un milieu de vie collégiale inclusif, bienveillant et sécuritaire.

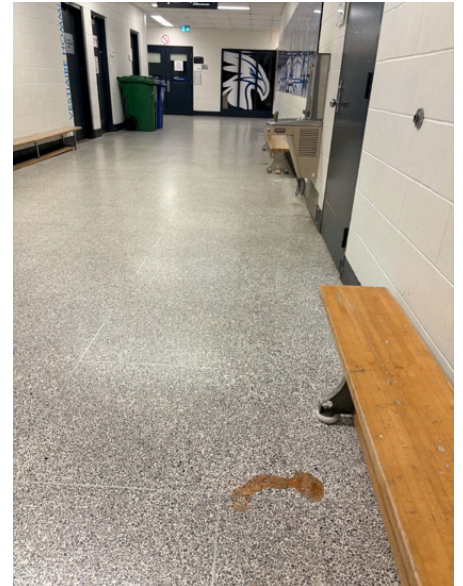
Éric St-Onge (Soins infirmiers) a été élu sur ce comité.

ÉTAT DE LA SITUATION AU DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Délégué par le Département d'éducation physique, Sébastien Martel a brossé un portrait particulièrement préoccupant de l'état des installations sportives du Cégep et des difficultés rencontrées par le département dans ses relations avec la direction. Depuis une vingtaine d'années, les enseignantes et les enseignants du département affirment multiplier les interventions auprès de la direction pour

signaler les problèmes liés aux installations.

« Ce fut le cas notamment pour la piscine, lorsqu'elle était fonctionnelle. Maintenant on invoque sa sous-utilisation pour justifier sa fermeture complète. Franchement qui aurait eu le goût de venir s'y baigner, l'eau était froide puisque le chauffage était défaillant, les accessoires et les contours montraient des



signes de mauvais entretiens (rouille, moisissure, etc.). La désaffection s'explique en bonne partie par le caractère peu attrayant et désuet des installations, qui décourageait autant les personnes étudiantes de choisir des

ENTENDU EN AG

La tache qui est là, elle est permanente, c'est devenu une tache de naissance.

- *Une prof d'édu. soucieuse de son environnement !*

cours de natation, que les enseignantes et enseignants d'y tenir ces cours », de s'indigner l'enseignant.

La fermeture récente d'un gymnase est venue exacerber un mécontentement déjà bien présent. Alors que des travaux de remplacement du revêtement de sol étaient prévus durant l'été, les enseignants ont appris, à peine deux jours avant la rentrée, que le gymnase ne serait finalement pas accessible, et ce, malgré la disponibilité clairement exprimée par certains membres du départ-

tement, à la direction, pour discuter de la situation et trouver des solutions avant la rentrée scolaire.

Les problèmes ne s'arrêtent toutefois pas là. Absence de climatisation, présence de nids de guêpes lorsque les personnes enseignantes ouvrent les portes pour ventiler un tant soit peu les gymnases, moisissure dans la ventilation, équipements entreposés dans les corridors et conditions d'enseignement inadéquates : les exemples

ENTENDU EN AG

Après avoir entendu ça, moi, je feel un peu cheap dans mon nouveau bureau !

- *Un prof d'informatique, heureux dans la nouvelle aile du Cégep !*

se sont multipliés. Certaines situations soulèveraient des préoccupations importantes quant au respect des normes de sécurité, notamment en matière d'évacuation.

Les membres du département déplorent grandement le manque d'écoute et de consultation de la direction. Les enseignantes et les enseignants ont le sentiment que leurs nombreuses interventions depuis des années demeurent ignorées. Ce sentiment est amplifié par la constatation que d'autres établissements dans le réseau collégial ont bénéficié d'améliorations importantes de leurs installations sportives et qu'ici même à l'interne, des investissements ont permis des améliorations à l'égard des infrastructures. « Mais il semble que ce ne soit jamais le bloc sportif qui reçoive un peu d'amour », ironise Sébastien Martel.

Les membres du département sont d'avis que les conséquences dépassent largement le simple inconfort. Les enseignantes et les enseignants ont soulevé des inquiétudes quant à la qualité de la formation, voire l'offre diminuée susceptible de compromettre la possibilité, pour certaines personnes étudiantes, de compléter leurs trois cours d'éducation physique dans les délais prévus.

Les échanges ont suscité de nombreuses questions et plusieurs interventions de soutien. Il a notamment été mentionné que des personnes étudiantes avaient elles-mêmes porté leurs préoccupations jusqu'au conseil d'administration.

Le département demande qu'une personne gestionnaire exclusivement responsable des installations et des plateaux sportifs soit nommée afin d'assurer un suivi adéquat des besoins et des pro-



Des photos présentées par le département d'éducation physique lors de la dernière assemblée générale révèlent l'état alarmant du bloc sportif du campus Gabrielle-Roy : des installations vétustes et un manque criant d'espace !

blèmes récurrents vécus dans le bloc sportif. Une proposition d'appui à cette demande a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale.

Quant à la possibilité d'une motion de blâme envers la direction qui a amplement circulé dans les couloirs du Cégep, les membres du département ont indiqué vouloir d'abord laisser aux patronnes et patrons une dernière occasion de répondre à leurs préoccupations. La volonté du département est cependant très claire, si la situation demeure inchangée, ils prévoient revenir devant l'Assemblée générale afin de solliciter un appui plus ferme. L'Exécutif du SEECO a assuré le département de tout son

ENTENDU EN AG

Le directeur des études, quand il est venu nous voir au bloc sportif, nous a dit en riant : « Ça n'a pas changé, c'est exactement comme que lorsque j'étudiais ici ! »

Une prof d'édu. qui a alors pensé: ben oui, c'est justement ça le problème !

soutien dans ses démarches de représentation.

ASSURANCES COLLECTIVES: CONSULTATION DES MEMBRES

Une présentation a été effectuée concernant les assurances collectives et les modifications envisagées au régime d'assurance collective de la FNEEQ en prévision du renouvellement 2027.

Il a notamment été question des augmentations de primes et des propositions de modifications qui ont été soumises par le Comité fédéral des assurances et régimes de retraite (CFARR) et recommandés par la réunion des syndicats adhérents à la police d'assurance collective (RSA). Les membres ont été invités à se prononcer sur les différentes modifications présentées.

À l'issue des discussions, les SEECO s'est prononcé en faveur de l'ensemble des propositions soumises, mais puisqu'il s'agit d'une consultation de l'ensemble des syndicats, nous devons attendre la fin des consultations des autres instances syndicales avant de confirmer l'entrée en vigueur des modifications. Un info-assurance contenant tous les détails à ce sujet sera envoyé en novembre. L'exécutif a comme projet, d'ici la fin de la session, la réalisation d'une capsule d'information sur les assurances afin de présenter les nouveaux taux. Ces deux initiatives auront lieu une fois les consultations des assemblées générales des syndicats membres de la FNEEQ terminées.

MODIFICATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DU SEECO

Un avis de motion a été présenté pour procéder à des modifications aux statuts et règlements du SEECO, notamment afin de les rendre conformes aux nouvelles dispositions prévues à la Loi 4, jugée antisynicale, votée sous le règne de la CAQ. Les changements proposés ont été adoptés en Exécutif, mais seront présentés en détails aux membres pour entérinement lors de la prochaine assemblée générale.

PROJET DE NOUVELLE PIEA

L'Assemblée a consacré une partie importante de ses travaux à l'examen du projet de nouvelle Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

En introduction, Christian Bernier a rappelé que le document avait déjà fait l'objet de nombreuses consultations, notamment dans les départements,

et qu'il avait été abondamment commenté au cours des derniers mois. L'objectif était donc de passer à une étape plus formelle des discussions, en vue de son adoption en AG.

Après que les membres du Comité d'actualisation de la PIEA aient présenté les principales modifications proposées et répondu aux questions de l'Assemblée, plusieurs aspects du projet ont retenu l'attention, notamment les dispositions concernant les billets médicaux et les obligations légales qui les encadrent, les modalités de reprise des évaluations, l'évaluation des travaux d'équipe et les plans de cours.

La question des seuils minimaux de réussite (SMR) a également suscité des échanges. Le comité a expliqué que ces seuils seraient désormais encadrés de manière plus formelle. Un guide d'application doit toutefois être élaboré ultérieurement afin d'accompagner la mise en œuvre de la politique. Le comité a toutefois indiqué ne pas croire que ce guide viendrait modifier substantiellement les dispositions relatives aux seuils minimaux de réussite, déjà présentes dans la PIEA.

Il a également été mentionné que la terminologie utilisée pour désigner les personnes étudiantes en situation de handicap serait modifiée, l'acronyme PESH remplaçant désormais EESH.

Au terme de la plénière, la proposition de PIEA a été adoptée à la majorité.

PROJET DE NOUVELLE PROCÉDURE DE RÉVISION DE NOTES

Les membres ont ensuite abordé le projet de nouvelle procédure de révision de notes, qui accompagne les travaux d'actualisation de la PIEA.

Plusieurs questions ont été soulevées concernant les modalités de révision, notamment lorsqu'une demande porte sur une évaluation réalisée pendant la session, une nouveauté introduite par cette nouvelle procédure.

Des inquiétudes ont été exprimées quant aux risques de fraude, particulièrement lorsque les examens ont déjà été remis aux personnes étudiantes. Comment s'assurer qu'une réponse n'a pas été modifiée avant qu'une demande de révision soit déposée? Il semble que l'étape préalable

et obligatoire de rencontre entre la personne étudiante et le ou la prof peut atténuer quelque peu cette inquiétude.

Le rôle du comité de révision de notes a également fait l'objet de discussions. Certains membres ont remis en question la nécessité de recourir systématiquement à un comité, tandis que d'autres ont soulevé les contraintes administratives que cette procédure pourrait entraîner.

Des précisions ont été demandées concernant les modalités de modification de la procédure. Il a été confirmé que celle-ci pourrait être modifiée indépendamment de la PIEA.

Les échanges ont aussi porté sur le formulaire de demande de révision de note. Le comité a exprimé le souhait qu'il soit accessible directement dans Omnivox, bien que la faisabilité de cette mesure reste à confirmer.

Faute de temps pour poursuivre les discussions, le point a été mis en dépôt, tout comme les points suivants de l'ordre du jour. Ils devront être traités lors d'une prochaine assemblée générale.

ENTENDU EN AG

Assurance : si vous avez déjà perdu vos che-
veux, il est trop tard !

- *Un VP finances qui explique que la nouvelle protection du casque réfrigérant ne s'applique que pour les cas de chimiothérapie!*

NOUVELLES LOCALES

INFO RETRAITE

Vous pensez déjà à la retraite? Vous vous posez toutes sortes de questions face à cette étape de votre vie? Sachez qu'il y aura un atelier spécial retraite offert par le SEECO le 25 novembre prochain, au campus Félix-Leclerc, de 11h30 à 13h30. Surveillez vos courriels, car vous devrez vous inscrire.

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) offre aussi à ses membres, en partenariat avec Beneva, une séance d'information sans frais afin de vous aider à planifier votre retraite. La prochaine séance sera offerte en français, le 26 novembre 2026 en soirée. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de Beneva.

[Webinaires - Programme retraite](#) | [FNEEQ](#) | [Beneva](#)

Programme d'accompagnement vers la retraite

Des conseils d'experts
pour planifier la
retraite de vos rêves!



Webinaire exclusif aux membres de la FNEEQ :
Planification de la sécurité financière vers la retraite

INFO-COMITÉ

Lors de notre AGA de mai dernier, nous vous avons annoncé que le nouveau Comité pour un milieu de vie collégiale inclusif, bienveillant et sécuritaire, regroupait les quatre comités suivants :

- Comité pour un milieu exempt de violence et de harcèlement
- Comité pour la prévention des VACS (violences à caractère sexuel)
- Comité santé mentale
- Comité équité, diversité et inclusion (EDI)

Les membres du comité se sont réunis et ont modifié le nom de celui-ci par : Comité mieux-vivre.

Les membres du SEECO élus sur ce comité sont : **Julie Gosselin, Sylvie Murray, Geneviève Goyer et Éric St-Onge.**

EST-CE QUE L'URINE EST GENRÉE?

Penser les salles de toilettes inclusives au-delà des personnes non cisgenres

Par David de Montigny pour le comité Queer

La récente évolution des salles de toilettes du Cégep en espace inclusif s'inscrit dans la lignée des transformations des toilettes publiques, évolution parfois oubliée de l'Histoire. Ce n'est pas la première fois que ces hauts lieux d'élimination engendrent un débat public : les salles de toilettes publiques ont en effet créé, à certains moments clés dans l'Histoire, de l'inquiétude, du malaise et même de l'angoisse sociale.

Au début du XXe siècle, les usines et les bureaux ont dû adapter leurs salles de toilettes pour accueillir les femmes dans un endroit précédemment uniquement réservé aux hommes : le marché du travail. Les femmes, alors peu nombreuses, ont sans doute préféré avoir leurs propres cabinets d'aisance par souci de confort, de sécurité et également en raison de la rigidité des mœurs de l'époque.

Par la suite et jusqu'au milieu du siècle, la ségrégation des toilettes par race pratiquée au sud des États-Unis (et malheureusement au Canada également) a forcé les personnes racisées à utiliser des toilettes souvent malpropres, généralement éloignées et incontestablement ignobles.

Lors du début de l'épidémie de VIH, dans les années 1980, la population a craint de contracter le virus en utilisant des toilettes publiques utilisées par des hommes gais, ce qui, encore une fois, a repoussé un groupe marginalisé.

Dans les années 1990, grâce aux revendications sociales des personnes à mobilité réduite, certaines normes pour une meilleure accessibilité ont vu le jour. Même s'il reste des marches à monter (littéralement), l'application de ces normes qui éliminent certains obstacles ont pu permettre aux personnes en fauteuil roulant ou ayant une mobilité réduite de participer de manière un peu plus autonome à la société.

Encore aujourd'hui, nous faisons face à une nouvelle métamorphose des salles de toilettes qui s'ajoute à la saga transformative des cabinets de toilette. Il faut voir ce changement comme une étape supplémentaire à l'évolution naturelle de notre façon de concevoir ce lieu. D'ailleurs, avec l'ouverture sur la pluralité des genres, il est maintenant approprié et logique d'adapter cet espace pour convenir aux besoins des personnes qui les utilisent. L'urine n'a pas de genre : cette transformation était nécessaire.

Selon le conseil québécois LGBT, « une salle de toilette inclusive est une salle comportant plusieurs cabines de toilette individuelles fermées par des cloisons et des portes, ainsi que plusieurs lavabos et comptoirs situés dans une aire ouverte et visible de l'extérieur de l'espace d'hygiène. » C'est effectivement ce qui a été aménagé dans les deux principaux campus du Cégep, mais idéalement le but d'une salle de toilettes inclusive est, non pas d'inclure un seul groupe de gens marginalisé, mais bien de rendre ce lieu sécuritaire, confortable, privée et facile d'utilisation pour la totalité des personnes qui le fréquentent.

Si inclusif signifie que l'on n'exclut personne, est-ce alors inclusif, ce qui a été réaménagé au Cégep ? En ce qui a trait à la pluralité des genres : oui. Aurions-nous pu aller au-delà de ce qui était demandé et créer des salles de toilettes pour inclure toutes personnes sans discrimination d'âge, de genre, de religion ou de mobilité? Nous aurions dû.

Par exemple, est-ce qu'une personne qui présente de l'embonpoint se sent à l'aise d'utiliser une cabine de grandeur minimale ? Non ! Ce n'est pas suffisant. Est-ce qu'une personne qui a un trouble de diminution visuelle l'utilisera aisément ? Non, les contrastes ne sont pas assez élevés pour aider à discerner ce qui est important, comme la poignée, le loquet ou le distributeur de savon. Est-ce qu'une femme musulmane se sent à l'aise de partager un espace sanitaire avec des hommes? Probablement pas.

Par conséquent, il y aura d'autres métamorphoses de la salle de toilettes publique dans quelques an-

« (...) le but d'une salle de toilettes inclusive est, non pas d'inclure un seul groupe de gens marginalisé, mais bien de rendre ce lieu sécuritaire, confortable, privée et facile d'utilisation pour la totalité des personnes qui le fréquentent. »

nées, voire dans les prochaines décennies, car l'inclusion n'est pas tout à fait au point et il serait judicieux d'entamer la réflexion dès aujourd'hui. Alors, pensez-y la prochaine fois que vous irez saluer la faïence !

Sources :

[Conseil LGBT](#)

[Stalled de mix design](#)

[HCMA design for inclusivity](#)

[Égale canada](#)

Le Comité QUEER du CO

Encore un erratum....



RETOUR SUR LA JOURNÉE INSTITUTIONNELLE SUR L'ENVIRONNEMENT

J'ai l'habitude d'écrire les textes pour l'environnement de façon impersonnelle, en parlant de manière collective. Cette fois, ça sera plus personnel, en employant le « je ».

Le 5 octobre dernier a eu lieu la 4^e Journée institutionnelle sur l'environnement du Cégep de l'Outaouais. Les trois premières éditions ont attiré à chaque fois entre 500 et 600 personnes, y compris 50 à 60 enseignants. Ces chiffres correspondent à environ 10% des enseignants et 10% des étudiants. D'un point de vue personnel, j'ai toujours rêvé d'avoir une plus grande participation, mais je considérais tout de même qu'il s'agissait d'un succès de rassembler autant de monde autour de la cause environnementale. D'autant plus qu'aucun autre cégep dans la province n'a réussi à en faire autant... Comment arrivait-on, par le passé, à faire venir tous ces étudiants? C'est que plusieurs enseignants organisaient des évaluations en lien avec les activités, ou remplaçaient un cours par l'une des activités de la journée.

Cette année, la direction a appris deux semaines avant l'événement qu'étant donné que les élections provinciales avaient lieu le 5 octobre, on ne pouvait obliger les étudiants à assister à l'événement, que celui-ci devait être facultatif. Je me suis souvent demandé combien d'étudiants viendraient si on ne les forçait pas : j'ai eu la réponse lundi dernier. Si on exclut les étudiants de TGIL qui organisaient des kiosques, il y a eu entre 5 et 10 étudiants présents, sur les 6000 du Cégep, ce qui correspond à environ 0,1% de notre population étudiante. Côté enseignants, on a eu la même participation que les autres années, soit entre 50 et 60. J'ai reçu beaucoup de bons commentaires des gens présents, mais c'est sûr que le taux de participation a été une déception.

Face à ce constat, on peut se questionner sur

le format de l'événement. Est-ce que l'on doit forcer les étudiants à participer à une telle activité? Je n'aime pas trop le côté obligatoire, mais une collègue me mentionnait récemment que ses étudiants lui ont confié que si on les avait forcés à participer, ils y seraient allés avec plaisir. Sinon, devrait-on changer le format pour que ce ne soit pas une journée sans cours? J'ai eu la suggestion de plusieurs personnes de faire une semaine d'activités liées à l'environnement (conférences, activités extérieures, corvées extérieures sur le campus, bioblitz, etc.). Est-ce qu'on aurait une meilleure participation? Ce n'est pas clair pour moi étant donné que les étudiants seraient pris dans leurs cours habituels.

On peut aussi s'interroger sur la pertinence de l'événement. Si seulement 10% des enseignants sont présents, est-ce que ça veut dire que 90% ne trouvent pas l'événement pertinent? Dans ce cas, est-ce que ça vaut la peine d'arrêter les activités du Cégep pendant toute une journée étant donné ce niveau de participation?

Comme vous voyez, j'ai plein de questions. Et il faut y répondre rapidement, parce que le calendrier scolaire pour l'année prochaine se décidera très bientôt. J'ai conçu [un court formulaire](#) pour recevoir les avis de tous, de ceux qui sont venus comme des autres. Si vous avez un petit 5 minutes pour le remplir, j'apprécierai beaucoup :

Vous pouvez également m'écrire par courriel si vous ne trouvez pas la place pour vous exprimer dans le formulaire.

Un petit mot en finissant pour remercier tous ceux et celles qui ont offert une activité (kiosque, atelier ou autre) lors de la journée. Votre contribution a été très appréciée!

Olivier Rousseau, enseignant
Comité environnement

À QUOI S'ATTENDRE DE NOTRE NOUVEAU GOUVERNEMENT ?

Les engagements ci-dessous proviennent de l'information publique que nous avons trouvée en ligne. Nous ne portons aucun jugement sur ces promesses, et les présenter ici ne signifie pas que nous les endossons.

Enseignement supérieur

Le Parti québécois propose plusieurs engagements, que l'on peut regrouper en quatre volets.

Financement et infrastructures

- Revoir la formule de financement pour qu'elle dépende moins des étudiants internationaux et soit plus équitable envers les universités francophones
- Permettre aux établissements de planifier sur plusieurs années leurs investissements en maintien des actifs

Soutien aux étudiants

- Pérenniser les programmes d'aide à la réussite et de soutien psychologique (PARES et PASMÉES)
- Rémunérer les stages en santé et services sociaux, en enseignement et en éducation à la petite enfance dans les institutions publiques
- Accélérer les projets de logement étudiant, notamment ceux portés par des OBNL spécialisés

Recherche et innovation

- Moderniser et bonifier les allocations de recherche des Fonds de recherche du Québec
- Accroître le financement de la recherche et de l'innovation dans les cégeps

Projets et programmes

- Appuyer la création d'un programme de médecine en région, axé sur la médecine de famille et la première ligne
- Soutenir la création d'un nouveau quartier universitaire dans Saint-Roch, à Québec
- Instaurer un cours obligatoire d'histoire du Québec en formation générale au collégial

Sans oublier les États généraux en Éducation que le PQ promet de tenir dans les 100 premiers jours de son mandat.

Environnement

- La plateforme environnementale du parti s'articule autour de sept grands thèmes :
- Miser sur l'économie circulaire
- Faciliter les choix de produits locaux et durables
- Définir collectivement notre avenir énergétique
- Arrêter le « vol à la pompe »
- Manger local, mieux se nourrir
- Assurer une saine qualité de l'air
- Donner accès à la nature et aux cours d'eau

Communauté LGBTQ+

Nous n'avons trouvé aucune mention de cette communauté dans les engagements du parti.

Certaines positions passées du chef et du parti pourraient toutefois avoir déplu aux membres de la communauté et à leurs alliés. Selon Radio-Canada, le Conseil québécois LGBT réclame le maintien du cours d'éducation à la sexualité dans sa forme actuelle. « Paul St-Pierre Plamondon a pour sa part promis, s'il dirige le prochain gouvernement, de tenir une commission parlementaire pour en réexaminer le contenu. En 2023, il avait affirmé que certains concepts, dont ce qu'il appelle la « théorie du genre », découlaient de dérives idéologiques de la gauche radicale. En 2025, il s'était aussi opposé à une motion de Québec solidaire qui reconnaissait la grande qualité du programme. »

Un article sur le sujet a été publié sur [le site du Comité Queer](#). Vous pouvez même y ajouter votre commentaire si vous le souhaitez.

Les femmes

Santé

Inclure davantage de femmes dans les recherches sur les maladies et les effets de certains médicaments
Améliorer la recherche sur les maladies qui touchent surtout les femmes
Améliorer l'accès aux services d'interruption de grossesse en région

Itinérance

- Reconnaître l'itinérance féminine comme un problème distinct

- Offrir plus de ressources d'hébergement aux femmes
- Améliorer le recensement pour mieux comprendre cette réalité

Sécurité publique

- Créer une cellule pour répondre à la hausse des féminicides
- Mettre en place progressivement une banque de congés pour les victimes de violence conjugale

Nos attentes au CO

- Nous avons aussi demandé à notre directeur général, Steve Brabant, ce qu'il attendait du gouvernement élu le 5 octobre. En résumé :
- Des infrastructures d'enseignement modernisées, pour mieux arrimer la formation aux besoins du ré-

seau de la santé et des services sociaux et d'autres secteurs clés

- Des infrastructures sportives maintenues et développées, nécessaires aux cours d'éducation physique et

aux programmes compétitifs des Griffons

- La pleine reconnaissance du caractère particulier de l'Outaouais et de ses défis, notamment par la création légale d'un cégep régional au service de tout le territoire

Positions des partis politiques sur les enjeux d'identité de genre

	 Québec solidaire	 Parti libéral Québec	 CAQ	 Parti québécois	 CONSERVATEUR
Toilettes non genrées	✓ Pour	✓ Pour	✗ Contre	✗ Contre	✗ Contre
Pronoms neutres	✓ Pour	? Ne s'est pas prononcé	✗ Contre	✗ Contre	✗ Contre
Enseignement de l'identité de genre	✓ Pour	? Ne s'est pas prononcé	✓ Pour	✗ Contre	⚠ Ambivalent
Femmes trans dans les lieux réservés aux femmes	✓ Pour	✓ Pour	⚠ Ambivalent	✗ Contre	✗ Contre
Soins d'affirmation de genre aux mineurs	✓ Pour	? Ne s'est pas prononcé	? Ne s'est pas prononcé	? Ne s'est pas prononcé	✗ Contre
Changement de prénom ou de prénom à l'école	✓ Pour	✓ Pour	⚠ Ambivalent	? Ne s'est pas prononcé	✗ Contre
Identification	✓ Genre	✓ Genre	⚠ Ambivalent	✗ « Sexe biologique »	✗ « Sexe biologique »

Alexandre Dumas - Septembre 2026

- Plus de prévisibilité et de stabilité budgétaire

Sources : [Plateforme 2026 du PQ](#) · [Radio-Canada](#), « [Communauté LGBTQ+ : que promettent les partis?](#) »

COMITÉ FEMMES - Y AURA-T-IL UNE FIN ?

Le 29 septembre dernier, les médias annonçaient le décès de Monique Poirier-Thibault, faisant ainsi monter à 15 le nombre de féminicides¹ au Québec cette année, c'est-à-dire. Quelques mois plus tôt à Gatineau, Shannon Jean Hickey perdait la vie dans des circonstances aussi tragiques. L'année 2026 s'annonce ainsi particulièrement meurtrière pour les femmes. En 2025, le nombre de victimes s'élevait à 16, en 2024, à 21 et en 2021, à 26. Les féminicides, ce sont souvent des chiffres. Ils ont l'avantage de choquer, de bousculer, mais ils ont aussi un effet de distanciation qui laisse oublier des noms, des visages et des vies brisées, celles de toutes les victimes, directes comme collatérales.

Se pose alors la question : comment parler de ces meurtres de femmes et de filles en raison de leur genre? L'indifférence n'est pas une option. La façon statistique d'aborder ces enjeux n'est pas forcément à proscrire, c'est un début, un moyen pour lancer la discussion et la conscientisation. Comme personnes enseignantes et comme êtres humains, quel rôle avons-nous à jouer pour la suite? S'informer, prendre connaissance de la récente « loi Gabie Renaud » qui vise à permettre aux femmes d'accéder

aux antécédents judiciaires de leurs partenaires, porter attention aux signes de violence autour de nous, accompagner et guider vers les bonnes ressources, éduquer quant aux impacts des comportements violents misogynes et à la nouvelle vague masculiniste qui prend de l'ampleur, réfléchir au contenu de nos cours et à nos comportements en classe, etc. Les actions sont nombreuses et leur importance ne doit pas être sous-estimée.

Ressources de la région

SOS violence conjugale : 1-800-363-9010

Maison d'hébergement pour elles des deux vallées : 819 986-8286

Maison Libère-Elles : 819 827-4044

Centre Mechtilde : 819-777-2952

L'autre chez soi : 819-685-0006

Halte-femme Haute Gatineau : 819-449-4545

L'EntourElle : 819-683-2709

Pour continuer d'approfondir la question

Si le sujet vous intéresse et vous interpelle, voici quelques suggestions de ressources à consulter.

[Coalition féministe contre la violence envers les femmes;](#)

[Elkouri, R. \(2026, 19 septembre\). Ne pas s'habiller aux féminicides. La Presse;](#)

[Néron, M., Maman, arrête de mourir : survivre aux féminicides \(saison 1, épisodes 1 à 6\). Radio-Canada;](#)

Taraut, C. et Bouzgarrou-Larguèche, D. (dir). (2002). *Féminicides : une histoire mondiale*. La Découverte.

Votre Comité Femmes

Syndicalisme international:

UN AUTOMNE ÉRABLE EN FRANCE ?

Le 18 septembre dernier, les tentatives de blocage lancées notamment en Seine-Saint-Denis et au lycée Saint-Exupéry de Créteil, dans le Val-de-Marne, ont sonné le coup d'envoi d'un imposant mouvement de contestation étudiante qui se poursuit toujours à l'heure d'écrire ces lignes. Jusqu'à maintenant, de nombreux affrontements avec les forces de l'ordre ont fait plusieurs centaines de blessés, dont un adolescent ayant perdu une main à la suite de l'explosion d'une grenade assourdissante.

On serait en droit de se demander si la France vit, cet automne, son printemps érable (sic)?

Une première observation nous permet de constater que la motivation première des étudiantes et étudiants français s'éloigne quelque peu des revendications qui constituaient le socle du mouvement étudiant québécois de 2012. Rappelons que le gouvernement libéral de Jean Charest, avec sa proposition de hausse substantielle des frais de scolarité, menaçait alors de compromettre l'accès aux études supérieures, particulièrement pour les

familles à revenu modeste.

À cet effet, il est surprenant de constater que le mécontentement des étudiantes et étudiants en France est davantage en lien avec des principes de base qui touchent les conditions d'enseignement, à savoir les moyens humains, le recrutement des personnes enseignantes, les conditions matérielles et les infrastructures.

Les étudiantes et étudiants exigent ainsi le recrutement massif de professeurs pour lutter contre l'absence d'enseignantes et d'enseignants en classe, en plus d'investissements majeurs pour rénover, partout dans l'Hexagone, les lycées et universités vétustes ou dégradés.

On remarque donc une première distinction majeure entre les revendications étudiantes françaises et l'important mouvement étudiant québécois de 2012. Certes, l'éducation française demeure, en vertu du principe de gratuité qu'a adopté la République française, largement accessible et sans grand préjudice pour les classes à revenu plus mo-

deste. Cela ne signifie pas pour autant que tout va bien dans le système scolaire français.

Au-delà de l'interrogation initiale, à savoir si la France est en train de vivre son printemps érable, nous pourrions croire que ces priorités revendiquées par la jeunesse française ne constituent pas des enjeux importants pour le système d'éducation québécois, grave erreur !

En effet, la vétusté des infrastructures d'enseignement au Québec (on le voit chaque jour, notamment dans notre cégep) conjuguée à une grave pénurie d'enseignantes et d'enseignants à l'échelle du Québec sont probablement tout aussi problématiques que chez les Françaises et les Français.

Pouvons-nous réalistement penser que les enjeux mis de l'avant par les étudiantes et étudiants français traversent l'Atlantique pour être repris au sein de notre système d'éducation ? Un article de La Presse, publié le 8 octobre dernier, faisait état de faibles échos de ce mouvement ici même, au Québec, alors que des appels à un « blocus » circulent sur certains réseaux sociaux.

Les étudiantes et étudiants du Québec sont notam-

ment invités à revendiquer le droit d'utiliser leur téléphone cellulaire, une réduction de la surcharge de devoirs et une réforme du système d'éducation. Toutefois, le mouvement semble pour l'instant susciter peu d'adhésion et fait même l'objet de moqueries et de critiques, certains lui reprochant de négliger les véritables problèmes du système scolaire québécois, notamment le sous-financement et les inégalités sociales. Plusieurs centres de ser-

vices scolaires, dont ceux de Montréal, de Laval et de la Rive-Sud, surveillent néanmoins la situation et ont adopté des mesures préventives.

Il serait pourtant dommage que l'écho du mouvement français au Québec se limite à une bataille pour le droit au téléphone cellulaire.

Car pendant que les jeunes Français descendent dans la rue pour réclamer des écoles dignes de ce nom, ici, au Québec, les bâtiments se détériorent, les besoins s'accumulent et les investissements tardent à venir. Finalement, la véritable question n'est peut-être pas de savoir si la France vit son printemps érable, mais plutôt de se demander ce qu'attend la jeunesse québécoise pour faire siennes les revendications françaises.

Pierre-Luc Vallée, enseignant
Sciences politiques



Une manifestation pacifique, à Paris, dans le cadre du mouvement de contestation des étudiantes et étudiants français.

Photo: Journal Le Monde

CONCOURS DU DERNIER NUMÉRO

Pour notre dernier concours (édition du 8 septembre 2026), l'équipe du Plus-Mot vous demandait, à l'image de la nouvelle chronique (Les grandes questions), présentée dans cette édition:

Quelle est votre grande question sur le Cégep?

Merci à toutes et à tous pour votre participation!

Marie-Eve Montreuil et Jean-René Hickey gagnent une cartes-cadeaux de 25 \$ de la boutique L'Échelle du Monde.

COURRIER DES MEMBRES

Bonjour SEECO,

Je poursuis actuellement des études supérieures tout en enseignant au cégep. Comme je devrai consacrer davantage de temps à la dernière étape de mes études au cours d'une prochaine session, j'aimerais savoir s'il existe des mesures permettant aux enseignantes et enseignants à statut précaire de réduire leur tâche ou de prendre un congé pour terminer leur formation, sans pour autant perdre leur lien d'emploi avec le Cégep. Quelles sont les possibilités prévues à la convention collective ?

Cher membre qui aspire à se cultiver encore davantage, La convention collective prévoit certaines possibilités pour les enseignantes et enseignants qui souhaitent poursuivre ou terminer leurs études.

D'abord, le Programme volontaire de réduction du temps de travail (PVRTT) permet de réduire sa charge de travail. Toutefois, pour y être admissible, il faut notamment compter au moins trois années d'ancienneté. Cette option n'est donc pas accessible à toutes les personnes enseignantes à statut précaire.

Une autre possibilité est le congé de perfectionnement sans salaire, prévu à l'article 7-3.00 de la convention collective. Bien que ce congé ne soit pas rémunéré, il présente un avantage important : il permet de continuer à accumuler de l'expérience et de l'ancienneté comme si la personne était au travail.

Enfin, l'article 7-2.00 prévoit également un congé de perfectionnement avec salaire. Toutefois, dans le contexte financier actuel du Cégep, cette possibilité demeure essentiellement théorique, puisque ce type de congé n'est pratiquement jamais accordé.

Les personnes enseignantes qui envisagent de poursuivre leurs études tout en maintenant leur lien d'emploi ont donc intérêt à examiner ces différentes possibilités en fonction de leur ancienneté et de leur situation particulière.

Cordialement,

Bonjour mon syndicat,,

J'envisage de profiter du Programme volontaire de réduction du temps de travail (PVRTT), mais je m'interroge sur les conséquences que cette décision pourrait avoir sur ma future retraite. Puisque ce programme entraîne une diminution de mon salaire, est-ce que cela risque de réduire la moyenne de mes cinq meilleures années de rémunération utilisée pour calculer ma rente de retraite ?

Le Programme volontaire de réduction du temps de travail (PVRTT), prévu à l'article 5-14.00 de la convention collective, permet aux personnes enseignantes admissibles de réduire temporairement leur tâche sans compromettre le calcul de leur future rente de retraite.

En effet, pour les personnes participant au RREGOP, on utilise le salaire qu'elles auraient normalement reçu sans réduction du temps de travail pour calculer leur rente. Ainsi, même si une personne enseignante réduit sa tâche à 80 % et reçoit 80 % de son salaire, c'est son salaire admissible à 100 % qui sera pris en compte dans le calcul de ses cinq meilleures années de rémunération.

J'espère que cela vous aidera dans votre prise de décision.

Passez une belle journée !

NOUVEAU CONCOURS DU PLUS-MOT

Concours réservé aux membres du SEECO.

Pour notre prochain concours, l'équipe Plus-Mot vous demande de nous envoyer une photo de vous en déguisement d'Halloween. Vous pourriez gagner une carte-cadeau de 25 \$ dans une boutique participante des Promenades de Gatineau.

Pour participer, envoyez-nous votre photo avant le lundi 9 novembre 2026, à 15 h, à l'adresse de courriel: seeco@cegepoutaouais.qc.ca

PENDANT CE TEMPS AU SEECO

Équipe éditoriale:

Catherine Garand, Aurélie Jobin, Dominique Germain, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée, Catherine Lemieux-Lefebvre. Révision et correction: Geneviève Goyer, Christian Bernier et Simon Lespérance. Modératrice de l'Exécutif, Experte de l'archivage et autres tâches pas si connexes: Chrystel « nouvelle diplômée, agente CNESST » Lasson.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce numéro en envoyant des articles et des photos..

Nouvelle Politique sur le contenu généré par l'intelligence artificielle

Depuis le 30 janvier dernier, l'équipe du Plus-Mot s'est dotée d'une nouvelle petite règle concernant le contenu du journal. Les textes demeurent entièrement rédigés sans recours à l'intelligence artificielle, tandis que certaines images peuvent désormais être créées à l'aide de l'IA, principalement pour ajouter une touche visuelle et détendre un peu les pages. Le symbole suivant permet d'identifier les images générées en tout ou en partie par l'intelligence artificielle.



Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais

CHRISTIAN BERNIER
Président du SEECO
Enseignant au département de Français

SIMON LESPÉRANCE
Vice-président aux finances
Enseignant au département de Physique

GENEVIÈVE GOYER
Vice-présidente à la convention collective
Enseignante en Design d'intérieur

PIERRE-LUC VALLÉE
Vice-président
Enseignant au département de Sciences sociales

DOMINIQUE GERMAIN
Vice-président au secrétariat
Enseignant au département de Techniques de gestion et d'intervention en loisir

CHRISTEL LASSON
Adjointe administrative

fneeq
Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

CSN

MANDAT DU PLUS-MOT

Le Plus-Mot est écrit par des profs bénévoles pour les membres du SEECO. Le mandat officiel est de « publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autres nous intéressant en tant qu'enseignantes ou en tant qu'enseignants ou qui s'intéressent à l'enseignement. »

(AG du 26 octobre 2016).

NOUVEAU ! ABONNEMENT AU PLUS-MOT

Le Plus-Mot papier peut vous être livré à votre bureau ! Oui oui, à votre bureau ! Il suffit de nous faire savoir votre volonté de recevoir la prochaine édition ainsi que votre numéro de bureau en cliquant [ici](#) (un exemplaire est offert par bureau, nous vous invitons au partage). Ainsi, l'équipe éditoriale du Plus-Mot sera en mesure d'imprimer le nombre de copies répondant aux besoins, sans gaspillage !

PROCHAIN PLUS-MOT

Le Plus-Mot a besoin de vous ! Soumettez idées, articles, photos ou mêmes en tout temps pour la prochaine édition à seeco@cegepoutaouais.qc.ca. Veuillez noter que l'équipe se réserve le droit de corriger et de reformater les articles avant publication. Merci de nous envoyer vos créations à l'avance, une semaine avant la prochaine assemblée générale syndicale.



SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ
ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL 2026



LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL



CE N'EST PAS UN JEU



[CSN.QC.CA/SST](https://csn.qc.ca/sst)

Production: CSN, 2026 - Illustration: Romain Lasser